RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Enfant-Surdité-Avenir

(E.S.A)

2022-2024

RAPPORT D'ACTIVITES DE L'ASSOCIATION ENFANT-SURDITE-AVENIR (E.S.A)

Objectifs de E.S.A

L'Association E.S.A a pour but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants et des jeunes atteints de déficience auditive au Togo. Elle se donne comme mission d'œuvrer pour une éducation de qualité et l'accès aux soins des enfants et jeunes atteints de déficience auditive au Togo. Elle a pour objectifs de :

- Promouvoir l'éducation et la formation professionnelle des enfants et des jeunes partageant ce handicap
- Lutter contre la pauvreté et la misère des enfants et des jeunes atteints de déficience auditive
- Lutter contre la déscolarisation et la non scolarisation des enfants et des jeunes atteints de déficience auditive
- Prendre en charge des enfants et des jeunes atteints par ce handicap
- Promouvoir le parrainage des enfants atteints de déficience auditive
- Protéger les enfants atteints de déficience auditive contre les exploitations et les abus
- Lutter contre la stigmatisation et la discrimination des enfants atteints par ce handicap

ESA est dirigé par un conseil d'administration élu par l'assemblée générale constitutive. Le Conseil d'Administration est composé comme suit :

1- Président : AÏDAM Cornelius
2- Vice-présidente : FOLLY-KLAN Kanko Mawule
3- Secrétaire Général : ETONGNON Kossi Mawussi
4- Trésorier Général : AGBEYIBOR Koffi Jonas
5- Trésorier Adjoint : KADJOSSOU Dokro
6- Membre : AÏDAM Kwawu Géorges
7- Membre : MINLIBE Djéné
8- Membre : KOMLAN Koffi Henok
9- Membre : MONARD Véronique Epse TCHAKONDO

Depuis sa création en mars 2022, l'association a eu à organiser plusieurs activités sous le leadership de son président.

Organisation des démarches administratives

En vue de permettre à l'association de réaliser en toute légalité ses activités en faveur des enfants atteints de déficience auditive, de nombreuses démarches des membres du Bureau de l'association ont abouti à l'enregistrement de l'association au ministère de l'Administration Territoriale du Togo sous le numéro 511 du 25 mai 2022 au MATDDT puis à l'obtention du récépissé publié au journal officiel de la république togolaise. Le numéro de récépissé de ESA est **0295/MATDDT-SG-DLPAP-DOCA.**

Les actions menées pour sensibiliser et faire connaître E.S.A

Afin d'informer et d'éduquer la population sur le dépistage et la prise en charge précoces de la surdité et sur les droits des personnes atteintes de surdité, plusieurs émissions radiophoniques et télévisuelles ont eu lieu à radio Victoire FM, radio Nana FM, radio Canal FM, à la TVT et d'autres sont en cours de préparation. Un nom de domaine a été acheté et un site internet a été créé. Des plateformes Facebook et YouTube (ONG Enfant Surdité Avenir) sont désormais disponibles.

Le Président et ses collaborateurs ont aussi rencontré les institutions de la République et les Organisation de la société civile en vue de les informer sur les défis liés à la prise en charge en matière de soins et à la scolarisation des enfants déficients auditifs au Togo.

Au rang des institutions rencontrées par le Président du Conseil d'Administration, on pourra citer : la Présidence de la République, le Premier Ministre, le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et du Dialogue Social, le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et des Togolais de l'Extérieur, le Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation Locale, le Ministre de la Communication, des Médias, Porte-parole du Gouvernement, le Ministre des Enseignements primaire, secondaire et technique, le Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires, le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, le Ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Ministre de la Justice et de la Législation, Ministre du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, le Ministre de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation, le Ministre des Sports et des Loisirs, le Ministre de la Culture et du Tourisme, le Ministre délégué chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Au niveau des Organisations Non Gouvernementales, le Président et ses collaborateurs ont rencontré les responsables de la FETAPH (Fédération Togolaise des Associations des Personnes Handicapées), de Handicap international et de la Chaîne de l'Espoir, de l'UNICEF. Toutes les personnes rencontrées ont félicité les responsables de E.S.A pour leur initiative et ont promis de soutenir les actions de E.S.A.

Par ailleurs, les Directeurs des entreprises UNIPHART, SUNU Assurance, Assurance La Protectrice, les Banques : banque Atlantique, ECOBANK, BIA Togo, BOA, ORABANK, BSIC, SUNU Bank, la Société Générale et le Port Autonome de Lomé, ont été approchés pour

une proposition de partenariats avec E.S.A ; d'autres entreprises de l'AGET sont en cours de prospection. Des rencontres d'information et de présentation de E.S.A ont été aussi effectuées en direction de toutes les entreprises de l'AGET (Association des Grandes Entreprises du Togo ; l'AGET est une Association qui regroupe au moins quatre-vingts (80) entreprises domiciliées au Togo ayant un chiffre d'affaires annuel minimum de **2 milliards de FCFA pour les industries et de 500 millions de FCFA pour les autres secteurs).**

Un centre de diagnostic et de prise en charge précoce de la surdité a été créé

Les enfants atteints de déficience auditive sont souvent diagnostiqués tardivement, le plus souvent autour de 5 ans et sans prise en charge particulière. Certains bénéficient des prothèses auditives mais inadaptées ou usées. ***Quelque fois le diagnostic de la surdité n'est pas posé malgré les consultations médicales. Il s'en suit une errance des enfants et des parents non accompagnés dans leur recherche de solutions.***

Cette situation crée une absence de communication élaborée entre l'enfant déficient auditif et son entourage. Il faut aussi noter des difficultés d'accès à la parole, au langage oral et à la compréhension des différentes situations de la vie quotidienne, faute d'explications clairement données, ce qui conduit à des difficultés d'accès à la scolarisation dès la maternelle.

Face à cette situation « dramatique », E.S.A entend apporter des solutions en cernant le problème à la racine. Il s'agit en effet de permettre dès le bas âge un diagnostic et une prise en charge précoce des enfants atteints de surdité. Pour y arriver, plusieurs activités ont été réalisées.

Un immeuble a été acheté et des travaux de réhabilitation y ont été effectués

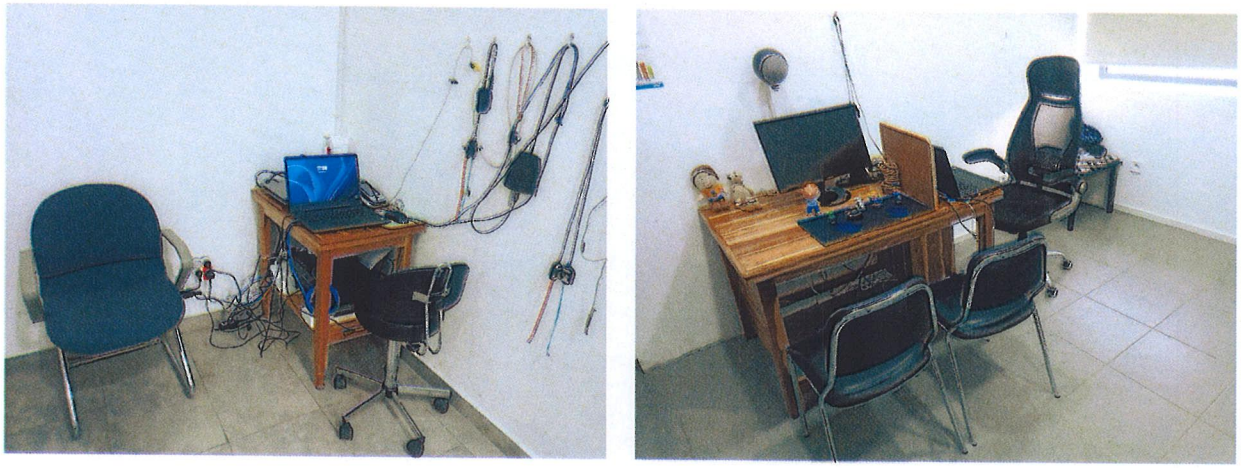
La quasi-totalité des travaux et des équipements ont été finalisés en septembre 2023. Grace au partenariat et au soutien de l'Appel, notre Association partenaire, E.S.A a acquis et rénové un immeuble pour ouvrir un centre de diagnostic et de prise en charge pour les personnes atteintes de surdité. Le centre de diagnostic et de prise en charge est composé de quatre bureaux (un pour le secrétariat, deux pour les soins orthophoniques et un pour les examens subjectifs et objectifs de l'audition), d'une salle polyvalente pour les réunions, et d'une salle d'attente. Un espace vert est aussi disponible et pourrait servir pour la construction d'une crèche ou d'un jardin d'enfants pour les enfants déficients auditifs.

Equipement du Centre

Toujours avec l'appui financier de l'Appel, le centre a été équipé avec du matériel de diagnostic neufs de dernière génération. Le montage et le réglage du matériel acheminé a été mis en œuvre

au cours de la mission conduite par les partenaires en mars et finalisé en septembre. Grâce à cet équipement et à une équipe médicale compétente, le Centre peut assurer les actes suivants :

- OEAP
- PEAA
- PEAP
- ASSR
- Audiométrie tonale
- Audiométrie vocale
- Impédancemétrie
- Tympanométrie
- Confection d'embouts auditifs
- Appareillage auditif
- Suivi et réglage des appareils auditifs
- Rééducation orthophonique
- Accompagnement psycho-social des enfants et de la famille
- Apprentissage de la Langue des signes (ASL)



Bureau pour les explorations fonctionnelles

Le centre est géré par le Président de l'ESA, aidé par les membres du Bureau exécutif. Le personnel médical est composé de deux médecins ORL (dont un médecin ORL-pédiatre recruté en novembre 2023 pour renforcer l'équipe médicale), d'un audioprothésiste, de deux orthophonistes et d'une psychologue pour venir en aide aux parents et aux enfants chez qui le besoin est manifeste. Le personnel de soutien est composé d'une secrétaire, d'un gardien et d'une femme de ménage.

La formation de l'équipe

En vue d'améliorer les compétences des membres du Conseil d'administration sur la surdité, ses causes et sa prise en charge, une séance de formation a eu lieu du 09 au 11mars et du 14 au 17 mars 2023 à Hôtel Mint à Lomé. Cette formation a été ouverte aux médecins, orthophonistes, enseignants et aux membres du Conseil d'administration. Elle a été animée par Dr Thérèse Guichard, médecin ORL, aujourd'hui Directrice de l'Appel et Françoise RAISSON, Orthophoniste spécialisée dans la prise en charge des enfants sourds. Des sessions spéciales ont été réservées au personnel médical en vue de renforcer leurs compétences dans l'utilisation du matériel de dépistage et de diagnostic.

Une seconde formation a été organisée en septembre 2023 à l'endroit du personnel médical et leur a permis de réactualiser leurs connaissances.



Atelier de formation pour les membres du CA

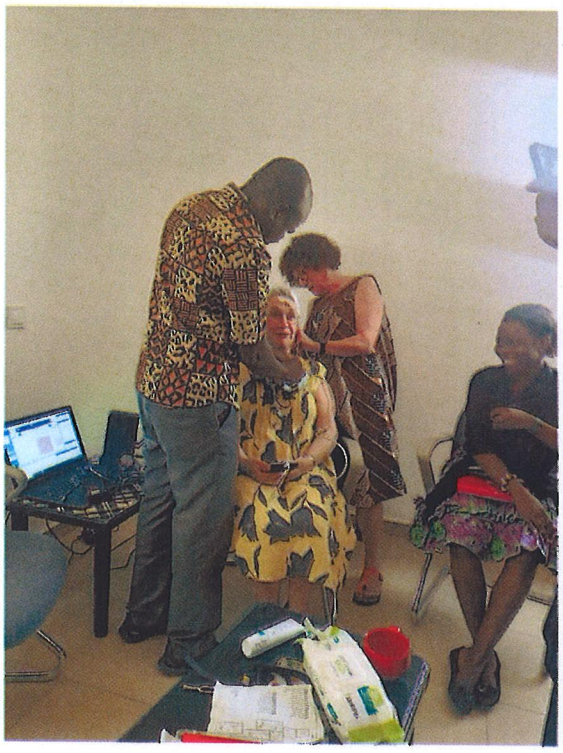
Ouverture officielle du centre de Diagnostic et de prise en charge précoce

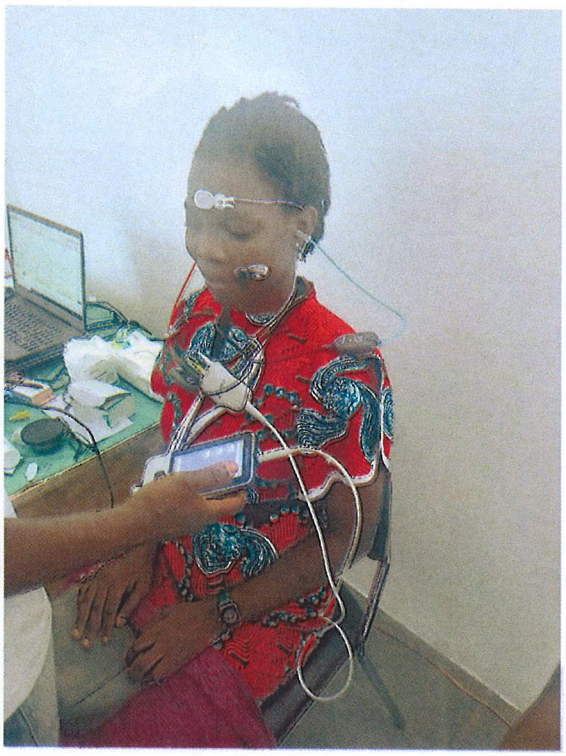
Une fois les travaux achevés, le centre de Diagnostic et de prise en charge précoce a débuté en mai 2023 avec les premières consultations ; dès début septembre 2023, la montée en charge s'est développée à un rythme soutenu. L'inauguration officielle du centre a eu lieu le 06 septembre 2023 à Bè Enfamé. Cet évènement qui a rassemblé plus de 200 personnes dans la cour du Centre, au rang des quels figurent des anciens ministres, les représentants des différents ministères, des ambassadeurs, des responsables des institutions publiques et privées et de la société civile, les professionnels de la santé, les responsables des établissements scolaires, les personnes sourdes et leurs familles, les partenaires etc., une manifestation qui a connu un grand succès. Le président a dans son allocution rappelé les difficultés auxquelles font face les personnes atteintes de déficience auditive. Il a ensuite appelé l'assistance à se joindre à E.S.A afin d'œuvrer ensemble pour permettre aux jeunes enfants atteints de déficience auditive à connaitre un réel épanouissement, ceci à travers quatre domaines d'actions que sont : la sensibilisation sur le handicap auditif, l'accessibilité (physique) aux services de santé, l'accès aux soins de qualité, l'accès à l'éducation et la recherche.

Dépistage et prise en charge précoce de la surdité

Avant son inauguration officielle le 06 Septembre 2023, le centre a commencé les activités de dépistage et de prise en charge des personnes présentant une déficience auditive.

De mai à décembre 2023, nous avons accueilli au Centre un total de 63 patients. De janvier 2024 à fin juin 2024, 29 patients supplémentaires ont été reçus, portant ainsi le total à 92 patients pour la période de mars 2023 à juin 2024. Parmi eux, 53 patients ont bénéficié d'une audiométrie, 15 d'un ASSR, 1 d'un PEA, 3 d'une OEAP, et en ce qui concerne l'orthophonie, bien que 22 patients auraient dû être suivis, seuls 13 l'ont effectivement été. De plus, nous avons appareillé 8 patients. Les parents sont très fiers de l'accueil qui leur est réservé au centre et de la qualité du service offert par ESA. Cependant malgré les coûts très réduits des actes (le coût des actes de ESA sont nettement inférieurs à ceux pratiqués par les structures privées de Lomé), plusieurs patients n'arrivent pas à payer les actes. **Il est donc impérieux de trouver des acteurs capables de parrainer les enfants démunis pour accéder à une prise en charge et aux soins pour une éducation de qualité.**





Formation du personnel médical sur la réalisation des tests de l'audition

Organisation d'une soirée de bienfaisance

Le 23 Mars 2024 à l'hôtel ONOMO, le Centre a organisé une soirée de Gala de bienfaisance. Cet événement a rassemblé certains représentants des ministres, des Ambassadeurs, quelques anciens ministres, des chefs d'entreprises et autres personnalités de notre pays, tous venus pour

soutenir cette noble cause. La soirée a été marquée par un discours du Président de E.S.A, un discours du Représentant de Madame la Ministre de l'Action Sociale, un plateau d'interview avec un déficient auditif qui a présenté les difficultés au quotidien des déficients auditifs, parlé de leurs aspirations , l'espoir que donne la création du Centre de diagnostic et de prise en charge précoce et estimé l'assurance que cela va désormais donner aux parents ; des propos qui ont été traduits à l'assistance en langues des signes grâce à la présence d'un interprète. Un médecin et un directeur d'une école renommée de la place ont également répondu aux questions pendant l'interview et ont apprécié l'initiative de la soirée et la création d'un Centre de cette envergure à Lomé. Une scénette animée par un groupe de déficients auditifs a séduit les invités ; suivie des performances artistiques et des moments de partage, témoignant d'un engagement collectif envers les enfants déficients auditifs.

Autres activités réalisées par le Centre :

- **Les journées Porte-ouverte organisées les 12 ;13 ;14 Août 2024 :** ont eu pour but de convier le public des patients et des curieux à venir découvrir le Centre (le lieu, les installations, les équipes qui y travaillent) et les activités du Centre. Des flyers conçus pour l'occasion (2000flyers), ont été distribués et déposés dans des institutions ciblées : cliniques, hôpitaux, maternités, aussi qu'aux infirmiers et orthophonistes dans la ville de Lomé et ses environs.
- **Une opération de promotion a eu lieu du 17 au 31 Août 2024 :** période au cours de laquelle 30% de réduction a été concédé sur les coûts de toutes les prestations du Centre.
- **Une journée foraine a été prévue pour se dérouler sur le site de l'école Adventiste voisine du Centre E.S.A :** le but de l'opération est de faire un dépistage précoce systématique de tous les enfants allant des classes maternelles jusqu'au CP (âgé de 3ans et demi à 5ans et demi) afin de détecter des anomalies éventuelles d'audition.
 Vu la proximité du Centre avec l'école Adventiste, les élèves ont été accueillis au Centre où les examens se sont déroulés le 12 et 18 décembre 2024.

Les trois opérations ont permis d'informer, de sensibiliser et de faire la promotion du Centre auprès des usagers et des patients prospects ; il y a eu, les jours qui ont suivi ces opérations, une très légère augmentation des demandes de renseignements par téléphone et l'accueil de personnes venues au Centre pour en savoir plus, sans oublier l'accueil de quelques nouveaux patients. Ces opérations sont à renouveler parce que l'élan observé a été positif.

Perspectives

Comme perspectives, nous prévoyons :

- Faire connaître de plus en plus le Centre
- Continuer les actions de sensibilisation sur le dépistage et la prise en charge précoce de la surdité
- Faire l'acquisition de 100 prothèses auditives pour 100 enfants
- Organiser les campagnes de dépistage précoce des troubles de l'audition dans les services de la petite enfance et dans les écoles maternelles
- Organiser des formations en langage des signes pour enseignants, interprètes en Langues des signes
- Organiser des cours du soir au Centre pour parents et enfants déficients auditifs surtout
- Créer un jardin éducatif pour les jeunes enfants atteints de déficience auditive
- Subventionner la prise en charge des personnes démunies, et favoriser leur parrainage individuel
- Permettre à des jeunes sourds d'effectuer leur scolarité primaire et secondaire, en leur fournissant les aides pédagogiques spécialisées, indispensables pour leurs parcours d'études et leur donner la chance de réussir aux examens
- Construction d'une infrastructure scolaire allant du cours primaire au lycée et à l'université.

Nos besoins à très court terme :

- **Recherche des financements pour la formation de formateurs et d'interprètes en langues de signes.**
- **Acquisition par achat ou par don de 100 appareils auditifs à mettre à la disposition de 100 enfants déficients auditifs.**

Le Centre a la chance d'être encadré par une équipe dévouée et volontaire, des partenaires attentifs, déterminés et expérimentés ; un attelage qui permettra d'aller loin, très loin.

Fait à Lomé le 31/12/2024

Le Comité exécutif

Ont signé :

Le Président

M. Cornélius AÏDAM

Le Secrétaire Général

M. ETONGNON Kossi Mawussi

Le Trésorier Général

M. AGBEYIBOR Koffi Jonas